

## ❖ La flore

Le site Natura 2000 est caractérisé par une grande diversité de milieux végétalisés : milieux dunaires et coquilliers, falaises et coteaux maritimes, fourrés littoraux, milieux halophiles (prés salés), boisements alluviaux et zones humides. De fait, il en résulte une forte diversité floristique sur le site, soit près de 800 espèces végétales. Cela représente plus d'1/3 de la flore présente de la Vendée au Nord Cotentin, c'est à dire la flore armoricaine.

Plus de 700 taxons ont été répertoriés sur les 632 hectares (1,7 % du site d'intérêt communautaire) des seuls secteurs strictement terrestres du site Natura 2000 à savoir les falaises de Carolles-Champeaux, les dunes de Dragey, le bois d'Ardenes et le marais de Sougéal. Plus de 30% de ces espèces sont considérées comme rares à exceptionnelles. Les falaises de Carolles Champeaux hébergent à elles seules 480 espèces !

Plusieurs espèces de ce patrimoine floristique conséquent font l'objet d'un statut de protection de niveaux régional (15 espèces), national (5 espèces) ou européen (2 espèces). Elles sont présentées dans le tableau ci-dessous

Tableau 2 : espèces végétales présentes dans le site Natura 2000 et faisant l'objet d'un statut de protection

Nom scientifique	Nom vernaculaire	Unité éco. <sup>(1)</sup>	Protection européenne (directive Habitats)	Protection nationale	Protection régionale Basse - Normandie	Protection régionale Bretagne
<i>Luronium natans</i>	Flûteau nageant	MS	X	X		
<i>Rumex rupestris</i>	Oseille des rochers	FC	X	X		
<i>Crambe maritima</i>	Chou marin	CC		X		
<i>Halimione pedunculata</i>	Obione pédonculée	PS		X		
<i>Leymus arenarius</i>	Elyme des sables	CC - DD		X		
<i>Pulicaria vulgaris</i>	Pulicaire commune	MS		X		
<i>Polygonum oxyspermum ssp. raii</i>	Renouée de Ray	CC		X		
<i>Alopecurus bulbosus</i>	Vulpin bulbeux	PS			X	
<i>Asplenium marinum</i>	Doradille marine	FC - FCa			X	
<i>Carex punctata</i>	Laïche ponctuée	FC - PS			X	
<i>Carex liparocarpos</i>	Laïche luisante	DD			X	
<i>Eryngium maritimum</i>	Chardon des dunes	CC - DD				X
<i>Gallium neglectum</i>	Gaillet négligé	CC				X
<i>Hordeum marinum</i>	Orge maritime	PS			X	
<i>Isopyrum thalictroides</i>	Isopyre faux-pigamon	BD			X	
<i>Myriophyllum verticillatum</i>	Myriophylle verticillé	MC			X	
<i>Ophrys sphegodes</i>	Ophrys araignée	CC - DD				X
<i>Rubia peregrina</i>	Garance voyageuse	FC			X	
<i>Polycarpon tetraphyllum</i>	Polycarpe à quatre feuilles	FC			X	
<i>Romulea columnae ssp. occidentalis</i>	Romulée à petites fleurs	FC - FCa			X	
<i>Ruppia maritima</i>	Ruppie maritime	MC			X	
<i>Veronica spicata</i>	Véronique en épi	FC			X	

(1) Unité écologique du site Natura 2000 où l'espèce est présente: BD : Bois d'Ardenes ; CC : Cordons coquilliers ; DD : Dunes de Dragey ; FC : Falaises de Carolles - Champeaux ; FCa : Falaises de Cancale ; MS : Marais de Sougéal ; MC : Marais de la Claire-Douve ; PS : Prés salés.

Deux espèces sont reconnues au niveau européen. Il s'agit du flûteau nageant (*Luronium natans*) que l'on retrouve au sein du marais de Sougéal et de l'oseille des rochers (*Rumex rupestris*) qui se développe sur les parois rocheuses des falaises de Carolles-Champeaux. Ces deux espèces font l'objet d'une fiche descriptive dans l'annexe scientifique du document d'objectifs.



Flûteau nageant



Oseille des rochers

© A. Bellanger

Le patrimoine floristique de la baie est d'autant plus remarquable qu'il héberge deux espèces exceptionnelles. Il s'agit de l'Obione pédonculée (voir ci-dessous) qui se développe sur les prés salés normands et du Statice normand (espèce endémique du Golfe Normano-breton) que l'on retrouve sur les cordons coquilliers.

### ■ L'Obione pédonculée (*Halimione pedunculata*)

L'obione à fruit pédonculé est une plante annuelle gris argenté de 7 à 30 cm de haut. Elle appartient à la famille des Chénopodiacées (qui comprend aussi les arroches, les épinards, les bettes et les salicornes). Elle est installée de manière générale sur les secteurs hauts de la frange littorale : soit dans les fonds d'estuaire ou de baie, soit dans des pannes dunaires ouvertes à la marée. Elle présente une préférence nette pour les milieux ouverts en situation pionnière et une adaptation à de fortes variations de la salinité dans le sol.

Il s'agit de l'une des espèces les plus rares du littoral français et de l'Europe du nord-ouest.

L'espèce apparaît en régression dans ses localités d'Europe du Nord, en Allemagne et en Belgique notamment. En Grande-Bretagne, après une période d'extinction apparente depuis 1938, elle a été retrouvée en 1987 en un unique site dans le sud-est de l'Angleterre. Elle reste plus commune dans le sud de la Suède, en Norvège et le long des côtes danoises. Elle est considérée comme rare en Estonie et figure sur la liste rouge des espèces menacées de ce pays.

En France, l'espèce a fortement régressé passant de 8 localités où elle était présente en 1960 à seulement 4 localités aujourd'hui. Elle subsiste ainsi en région Nord/Pas-de-Calais dans l'estuaire d'Authie et dans deux localités du Calaisis (Fort Vert et Platier d'Oye) (CBN Bailleul, 2005). Elle n'a pas été revue récemment ni sur le littoral picard, ni sur celui de Seine-Maritime. La baie du Mont-Saint-Michel représente donc l'un de ses derniers sites français.



Obione pédonculée

© J. Geslin

L'écologie très stricte de l'Obione pédonculée lui confère une très forte vulnérabilité. Son habitat naturel est en effet l'un des plus menacés sur le littoral, d'une part pour des raisons anthropiques (aménagement, destruction des habitats), et d'autre part du fait de la dynamique hydro-sédimentaire naturelle qui continentalise son habitat, devenant alors moins favorable au développement de l'espèce.

Cette espèce fait donc aujourd'hui l'objet d'un plan de conservation spécifique établi par le Conservatoire Botanique National de Brest. Des modalités de gestion précises mises en place dans le cadre d'un partenariat entre un éleveur, l'Etat et le CBNB permettent de préserver l'unique station de la baie.

Source : Zambettakis et Geslin, 2006

■ Lien avec les fiches Espèces Natura 2000 :

Espèces inscrites à l'annexe II de la directive Habitats		Code Natura 2000
<b>Flore</b>		
Oseille des rochers	<i>Rumex rupestris</i>	1441
Flûteau nageant	<i>Luronium natans</i>	1831